



Municipalité de  
**SAINT  
FRANÇOIS  
XAVIER  
DE  
BROMPTON**


## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

LE RÈGLEMENT 2018-232 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2012-153 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX A ÉTÉ ADOPTÉ LE 04 SEPTEMBRE 2018.

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AU BUREAU MUNICIPAL.

Donné à St-François-Xavier-de-Brompton, ce 11<sup>e</sup> jour de septembre 2018.



Sylvie Champagne,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière